



Wynn's Canada Ltée 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'HUILE 80 +PLUS+ X-TEND (N° DE PIÈCE 68705)
FABRICANT..... WYNN'S CANADA LTÉE
 7090 EDWARDS BLVD.
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À
 FRAIS VIRÉS)

NOM CHIMIQUE S.O.
FAMILLE CHIMIQUE..... S.O.
FORMULE CHIMIQUE S.O.
NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES S.O.
MASSE MOLÉCULAIRE S.O.
USAGE DE LA MATIÈRE..... S.O.

SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)	CL ₅₀ (VOIE, ESPÈCE)
HUILE DE PÉTROLE		64742-58-1	TLV – 5 mg/M ³	
		64741-88-1	BROUILLARD	

SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE..... LIQUIDE
SEUIL OLFACTIF (P.P.M.)..... S.O.
DENSITÉ..... (H₂O = 1) 0,86
TENSION DE VAPEUR..... N.D.
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)..... N.D.
TAUX D'ÉVAPORATION..... S.O.
POINT D'ÉBULLITION (°C)..... > 550 °F , 760 MM DE HG
POINT DE CONGÉLATION (°C) + 10 °F
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C)..... 0,0 %
VOLATILITÉ (PAR VOLUME) 0,0 %
VOLATILITÉ (PAR VOLUME) S.O.
COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE..... S.O.

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'HUILE 80 +PLUS+ X-TEND

SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ NO

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS?

MOYENS D'EXTINCTION DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, EAU PULVÉRISÉE, MOUSSE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU. LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE 340 °F CC

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) N.D.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION N.D.

DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE S.O.

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE S.O.

SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE OUI

SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS?

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS OUI

SI OUI, LESQUELS? COMBURANTS PUISSANTS

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? S.O.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DES OXYDES DE CARBONE, DU SOUFRE, DU PHOSPHORE ET DU ZINC.

SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE OUI

ABSORPTION DERMIQUE OUI

CONTACT OCULAIRE

INHALATION OUI

INHALATION CHRONIQUE

INGESTION OUI

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'HUILE 80 +PLUS+ X-TEND

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : INGESTION : NE PAS AVALER. CETTE MATIÈRE PEUT ÊTRE NOCIVE SI DE GRANDES QUANTITÉS SONT AVALÉES. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DU SYSTÈME DIGESTIF.

ABSORPTION CUTANÉE : PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU À LA SUITE D'UN CONTACT PROLONGÉ ET RÉPÉTÉ.

INHALATION : LÉGÈREMENT DANGEREUX À LA TEMPÉRATURE AMBIANTE. LES VAPEURS PRODUITES À HAUTE TEMPÉRATURE PEUVENT CAUSER UNE IRRITATION DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

CONTACT CUTANÉ : PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DE LA PEAU. PEUT CAUSER DES ROUGEURS, LE SÉCHAGE ET LA DÉLIPIDATION DE LA PEAU.

CONTACT OCULAIRE : LÉGÈREMENT IRRITANT POUR LES YEUX LORS D'UN CONTACT DIRECT. PEUT CAUSER UNE VISION TROUBLE, LE LARMOIEMENT ET DES ROUGEURS.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : CERTAINS DISKYLIDITHIOPHOSPHATES DE ZINC APPLIQUÉS À LA PEAU DE LAPINS PENDANT UNE CERTAINE PÉRIODE DE TEMPS ONT EU UNE INCIDENCE SUR LA SPERMATOGENÈSE.

LIMITES D'EXPOSITION S.O.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE S.O.

SENSIBILISATION AU PRODUIT S.O.

PRODUITS SYNERGIQUES S.O.

CANCÉROGÉNÉICITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,
TÉRATOGENÉICITÉ, MUTAGÉNÉICITÉ S.O.

SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) GANTS RÉSISTANTS À L'HUILE

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) EN USAGE NORMAL, AUCUN. SI LES VAPEURS SONT PRODUITES EN RAISON D'UNE TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DANS UN ENDROIT EXIGU, UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE ANTI-VAPEURS ORGANIQUES EST RECOMMANDÉ.

AUTRES (PRÉCISER) AUCUN

INSTALLATION TECHNIQUE EN USAGE NORMAL, AUCUN. DANS UN ENDROIT EXIGU, UN SYSTÈME D'ÉVACUATION MÉCANIQUE EST RECOMMANDÉ.

PROCÉDURES - FUITES/DÉVERSEMENTS RETENIR LE LIQUIDE DÉVERSER AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANTE (SABLE, ARGILE OU VERMICULITE). RÉCUPÉRER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS À DÉCHETS. EMPÊCHER LE LIQUIDE DE S'INFILTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES VOIES D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX APPLICABLES.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION S.O.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE MISE EN GARDE : CONTIENT DE L'HUILE DE PÉTROLE. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. NE PAS ENTREPOSER DE CONTENANT OUVERT. UTILISER TOUT LE CONTENU UNE FOIS LE CONTENANT OUVERT. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION PAS DANGEREUX.

NOM DU PRODUIT TRAITEMENT D'HUILE 80 +PLUS+ X-TEND

SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. DONNER À LA PERSONNE 2 À 3 TASSES D'EAU À BOIRE. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE : LAVÉ LA ZONE AFFECTÉE L'EAU ET AU SAVON. ENLEVER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS POUR ÉVITER TOUTE INHALATION SUPPLÉMENTAIRE.

CONTACT OCULAIRE : RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

LE TRAITEMENT DÉPENDRA DES SYMPTÔMES CONSTATÉS ET DE L'ÉTAT DE LA PERSONNE. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE PROVOQUER LE VOMISSEMENT POUR LES PRODUITS À HAUTE VISCOSITÉ ET À FAIBLE VOLATILITÉ.

SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (905) 670-3881

DATE..... 03/05/2008

REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :